

CE COMMUNIQUÉ NE PEUT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON ET EN AFRIQUE DU SUD OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ L'OFFRE OU LA VENTE DE TITRES CONSTITUERAIT UNE VIOLATION DES DISPOSITIONS LÉGALES EN VIGUEUR.

LE PRESENT COMMUNIQUE EST DIFFUSE A TITRE D'INFORMATION UNIQUEMENT ET NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE OU UNE SOLlicitation D'UNE OFFRE D'ACHAT DE VALEURS MOBILIERES.

CE COMMUNIQUE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. LES OBLIGATIONS (ET LES ACTIONS SOUS-JACENTES) NE PEUVENT ÊTRE NI OFFERTES NI CEDEES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE SANS ENREGISTREMENT OU EXEMPTION D'ENREGISTREMENT CONFORMEMENT AU U.S. SECURITIES ACT DE 1933 TEL QUE MODIFIÉ. NEXITY N'A PAS L'INTENTION D'ENREGISTRER L'OFFRE EN TOTALITE OU EN PARTIE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE NI DE FAIRE UNE OFFRE AU PUBLIC AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ PAR NEXITY D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES ET/OU ÉCHANGEABLES EN ACTIONS NOUVELLES OU EXISTANTES (OCEANE) A ÉCHÉANCE 2023 ÉMISES EN MAI 2016 (LES « OCEANE 2023 »)

Paris, le 30 avril 2021

Nexity (la « **Société** » ou « **Nexity** ») annonce aux porteurs d'OCEANE 2023 (Code ISIN : FR0013170925) qu'à la suite de l'offre de rachat des OCEANE 2023 en date du 13 avril 2021, la totalité des OCEANE 2023 en circulation représente à ce jour moins de 15% du nombre d'OCEANE 2023 émises initialement.

Par conséquent, la Société informe les porteurs d'OCEANE 2023 restant en circulation qu'elle va procéder au remboursement anticipé desdites OCEANE 2023 dans les conditions prévues dans les Termes et Conditions des OCEANE 2023 (les « **Termes et Conditions** ») à la section 1.8.1.3 2. en vue de leur annulation conformément à la loi.

La date pour le remboursement anticipé des OCEANE 2023 a été fixée au 31 mai 2021 (la « **Date de Remboursement Anticipé** »), à 64,30 EUR majoré des intérêts courus depuis le 1^{er} janvier 2021 jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé, soit un prix total de 64,33 EUR par OCEANE 2023.

Les titulaires d'OCEANE 2023 conservent la faculté d'exercer leur droit à l'attribution d'actions de la Société conformément aux modalités fixées dans les Termes et Conditions jusqu'au septième jour ouvré (inclus) qui précède la Date de Remboursement Anticipé, soit jusqu'au 19 mai 2021 (inclus).

Tout titulaire d'OCEANE 2023 qui n'aura pas valablement exercé son droit à l'attribution d'actions avant cette date sera remboursé selon les modalités précisées ci-dessus.

Il est rappelé que, pour exercer leur droit à l'attribution d'actions de la Société, les titulaires d'OCEANE 2023 devront en faire la demande à l'intermédiaire financier auprès duquel leurs OCEANE 2023 sont inscrites en compte. Toute demande d'exercice sera irrévocable à compter de sa réception par l'intermédiaire financier concerné.

La date de la demande d'exercice correspondra au jour ouvré au cours duquel la dernière des conditions (1) et (2) ci-dessous est réalisée, au plus tard à 17h00 (heure de Paris) ou le jour ouvré suivant si elle est réalisée après 17h00 (heure de Paris), (la « **Date de la Demande** ») :

- (1) CACEIS Corporate Trust (l' « **Agent Centralisateur** ») aura reçu la demande d'exercice transmise par l'intermédiaire financier dans les livres duquel les OCEANE 2023 concernées sont inscrites en compte ;

CE COMMUNIQUÉ NE PEUT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON ET EN AFRIQUE DU SUD OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ L'OFFRE OU LA VENTE DE TITRES CONSTITUERAIT UNE VIOLATION DES DISPOSITIONS LÉGALES EN VIGUEUR.

LE PRESENT COMMUNIQUE EST DIFFUSE A TITRE D'INFORMATION UNIQUEMENT ET NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE OU UNE SOLlicitATION D'UNE OFFRE D'ACHAT DE VALEURS MOBILIERES.

CE COMMUNIQUE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. LES OBLIGATIONS (ET LES ACTIONS SOUS-JACENTES) NE PEUVENT ÊTRE NI OFFERTES NI CÉDEES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE SANS ENREGISTREMENT OU EXEMPTION D'ENREGISTREMENT CONFORMEMENT AU U.S. SECURITIES ACT DE 1933 TEL QUE MODIFIÉ. NEXITY N'A PAS L'INTENTION D'ENREGISTRER L'OFFRE EN TOTALITE OU EN PARTIE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE NI DE FAIRE UNE OFFRE AU PUBLIC AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

(2) les OCEANE 2023 concernées auront été transférées à l'Agent Centralisateur par l'intermédiaire financier concerné.

En principe, toute demande d'exercice du droit à l'attribution d'actions parvenue à l'Agent Centralisateur prend effet à la première des deux dates suivantes (la « **Date d'Exercice** ») :

- le dernier jour ouvré du mois civil en cours ; ou
- le septième jour ouvré qui précède la date fixée pour le remboursement.

Les titulaires d'OCEANE 2023 recevront livraison des actions de la Société au plus tard le septième jour ouvré suivant la Date d'Exercice.

Pour plus d'informations, les titulaires d'OCEANE 2023 sont invités à consulter les Termes et Conditions.

ACCOMPAGNER TOUTES LES VIES IMMOBILIÈRES, C'EST L'AMBITION DE NEXITY

Avec plus de 11.000 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 4,9 milliards d'euros en 2020, Nexity, premier groupe immobilier français intégré, intervient sur l'ensemble des métiers de la promotion et des services pour les particuliers, les entreprises, les institutionnels et les collectivités et dispose d'une présence sur l'ensemble du territoire.

Notre plateforme de services a vocation à servir tous nos clients à toutes les étapes de leur vie immobilière.

Résolument engagé pour donner une juste place à l'homme, en lien avec les autres, en lien avec la ville et en lien avec l'environnement, Nexity est notamment, pour la deuxième année consécutive, 1^{er} maître d'ouvrage du palmarès 2020 de l'Association pour le développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA), membre de l'indice Bloomberg Gender-Equality (GEI sur l'équité femmes-hommes) et labellisé Great Place to Work 2020.

Nexity est coté au SRD, au Compartiment A d'Euronext et au SBF 120

CONTACT

Thierry CHEREL – Directeur des Relations Investisseurs / +33 (0)6 68 31 29 05 – investorrelations@nexity.fr

CE COMMUNIQUÉ NE PEUT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON ET EN AFRIQUE DU SUD OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ L'OFFRE OU LA VENTE DE TITRES CONSTITUERAIT UNE VIOLATION DES DISPOSITIONS LÉGALES EN VIGUEUR.

LE PRESENT COMMUNIQUE EST DIFFUSE A TITRE D'INFORMATION UNIQUEMENT ET NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE OU UNE SOLLICITATION D'UNE OFFRE D'ACHAT DE VALEURS MOBILIERES.

CE COMMUNIQUE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE. LES OBLIGATIONS (ET LES ACTIONS SOUS-JACENTES) NE PEUVENT ETRE NI OFFERTES NI CEDEES AUX ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE SANS ENREGISTREMENT OU EXEMPTION D'ENREGISTREMENT CONFORMEMENT AU U.S. SECURITIES ACT DE 1933 TEL QUE MODIFIE. NEXITY N'A PAS L'INTENTION D'ENREGISTRER L'OFFRE EN TOTALITE OU EN PARTIE AUX ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE NI DE FAIRE UNE OFFRE AU PUBLIC AUX ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE.

INFORMATION IMPORTANTE

Ce communiqué ne peut être publié, distribué ou diffusé directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, en Afrique du Sud ou au Japon. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de tout document ou autre information auxquels il est fait référence dans le présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Tout manquement à de telles restrictions est susceptible de constituer une violation du droit des valeurs mobilières de la juridiction en question.

Aucune communication ni aucune information relative à l'offre des OCEANE 2023 ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription des OCEANE 2023 peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques ; Nexity n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.